

suisses ont exprimé, croyons-nous, une idée très répandue non seulement chez les ouvriers des deux groupes de belligérants, mais aussi dans beaucoup de milieux patronaux, comme on vient de la voir par la citation de la *Nouvelle Gazette de Zurich*.

Nous nous bornons, pour l'instant, à signaler cette tendance, nous réservant de la discuter ultérieurement. Depuis plus d'un quart de siècle, tous ceux qui s'intéressent à la protection ouvrière savent que cette question est de nature internationale et cherchent à la régler par des accords internationaux. On peut se demander naturellement si le futur traité de paix sera une occasion favorable pour négocier un de ces accords. Le congrès de la paix, quand il se réunira, aura déjà tant de problèmes à discuter qu'on peut se demander s'il pourra se transformer en un congrès de protection ouvrière.

D'autre part, il ne faut pas se dissimuler que la classe ouvrière, dont l'influence grandit de jour en jour, attache beaucoup plus d'importance aux conditions du travail dans les Etats industriels, aux mesures de protection sociales et à un minimum de droits politiques, qu'à la question de savoir si tel ou tel territoire appartiendra à tel ou tel Etat. Les négociateurs futurs pourront donc difficilement se désintéresser de ces problèmes, s'ils sont posés devant eux, comme ils paraissent devoir l'être, par les représentants autorisés des Fédérations syndicalistes de tous les Etats belligérants et neutres.

Et alors, nous en arrivons à la conclusion suivante, qui s'impose du reste non seulement sur le terrain des réformes sociales, mais sur le terrain politique. Il est fort possible que le futur traité de paix entre les nations pose des principes de nature à modifier profondément la législation intérieure de chaque Etat. Il sera donc nécessaire que ces traités soient ratifiés suivant les formes constitutionnelles nécessaires pour l'élaboration de nouvelles lois.

PAUL MORISSE.

VARIÉTÉS

Une lettre inédite de Beethoven. — Les hasards de la guerre ont fait entrer récemment dans les collections de l'Opéra un autographe très important de Beethoven. M. Banes, qui a fait cette heureuse acquisition, a bien voulu nous en donner la primeur, après s'être assuré de son authenticité indiscutable. Cet autographe, une lettre, de six pages in-quarto, date probablement de la fin de 1825. Il était conservé depuis de longues années dans les cartons d'un collectionneur lyonnais, Diard, qui avait pris pour devise l'adage latin : *Scripta manent*. En d'autres temps, ce précieux manuscrit eût peut-être passé le Rhin ou l'Atlantique. Les circonstances actuelles ont fait qu'il restera en France ; ne nous en plaignons pas.

Après avoir déchiffré non sans peine les hiéroglyphes beethovéniens, nous avons pu en établir le texte dont nous publions ci-après la traduction.

La lettre fut vraisemblablement adressée, vers le mois d'octobre 1825, à un des amis des dernières années du compositeur, Carl Holz, sur le nom duquel Beethoven aimait à faire d'interminables jeux de mots. *Holz* signifiant bois, il appelait son ami « bois d'acajou », « bois précieux », « précieux ami », comme dans la présente lettre, etc., etc.

En ces pages se reflètent toutes les préoccupations du maître vieillissant, à une époque où, comme on sait, il était, aux dépens de la musique, absorbé par ses soucis « paternels », l'éducation de son neveu Karl, — dont un petit-neveu (le *Mercury* l'annonçait il y a peu de temps) serait, en ce moment même, en traitement dans un hôpital de Vienne.

La musique cependant n'était pas absente de sa vie, en ces années qui furent celles des derniers quatuors. La fin du post-scriptum le montre ; mais il ne s'agit là que de l'exécution d'une de ses messes, la première, qui avait été chantée peu auparavant, le 18 septembre 1825, à la Karlskirche, non loin précisément de l'Institut polytechnique où le neveu Karl faisait des études commerciales, sous la direction du pédagogue Reizser, grand admirateur de Beethoven, qui l'appelait souvent par distraction Reizsig.

Étonnamment précieux !

Voici la lettre au Vice-Directeur Reizser (1) je vous prie de lui parler avec toute sorte de ménagements et de discrétion au sujet de K., je fais ce qui est en moi selon mes vues et [à ma] *manière* et suis persuadé que finalement le *Résultat* désiré sera atteint, nous n'avons encore aucun exemple, que ceux qui se trompent soient redressés par des erreurs nouvelles et un traitement erroné, informez-vous donc encore je vous prie, auprès de R. si cela ne le dérange pas de me parler par écrit, autrement j'irais moi-même chez lui.

Haszlinger connaissait dès hier la fuite de la servante (2). Ce n'est pas sa faute, du reste une telle chose n'est pas sans exemple, autrement il n'existerait pas d'ordonnance de police, c'est-à-dire pour y dénoncer aussitôt, c'est-à-dire pour remettre les choses en leur lieu et place, certes c'est moi que cela atteint, car je ne suis rien moins qu'un phlegmatique, et on instruit seulement au criminel les causes qui peuvent occasionner mainte action chez l'homme, or Dieu merci, on n'en est pas encore là, mais, direz-vous, j'agis avec trop de vivacité, certes, je n'attends pas au bord du torrent que quelqu'un se soit noyé, quant à la femme de charge, ça devient encore une fois une *scie* viennoise, ça fera tout comme avec la Pr. v. Vivenot (3), car vous êtes tous sans pitié, pour Kastelli (4) cette histoire est

(1) A la suite d'examens manqués, Beethoven avait mis son neveu à l'Institut polytechnique de Reizser, en 1825.

(2) Il s'agit là d'une de ces innombrables servantes auxquelles Beethoven rendait la vie impossible. Haszlinger était l'un de ses éditeurs.

(3) Allusion à quelque fait divers viennois qui nous échappe. Il s'agit peut-être de la femme du professeur Vivenot, médecin viennois, élève du célèbre van Swieten.

(4) Kastelli, ou plutôt Castelli, fécond dramaturge viennois (1781-1854), adap-

bonne pour ses *Ours*. Si vous passez par le bureau du Verein (1), demandez très humblement 2 billets pour dimanche, je ne suis pas des soleils du Verein et pourtant je féconde le sol de la musique. Si bien que beaucoup m'en savent gré — adieu, maintenant, j'espère que *Veritas NON odium parit* — mouchez-vous si vous vous sentez morveux — je vous prie du moins de me faire bientôt part du *Résultat* de votre conversation, car comme vous le verrez d'après la lettre à R., il m'est nécessaire de savoir ; tant que je n'aurai pas ici même découvert un homme avec la lanterne de Diogène, je vous prie donc de manifester quelque sympathie pour moi,

comme toujours votre

BEETHOVEN.

Postscriptum.

De K. il est impossible de tout passer sous silence, si B. ne sait rien du jeu de *Billard* — chercher à savoir — bien — si réellement il a pris 5 heures de cours — au sujet de Schlemmer (2) recommander à Mr. v. R. la plus grande discrétion, j'ai mes bonnes raisons [pour cela]. Vous trouverez un véritable *Vice* à M. [le] Vice-directeur, il n'a qu'à vous indiquer de quel côté il faut se tourner pour trouver un endroit au sujet de Karl chez un professeur ? La Messe (3) ne la laissez pas entre ses mains de ce lourdeau de Vice [directeur] — quel tourment pour moi, ô Dieu, seulement join d'ici ! arrière ! — souffrir — sans trêve toujours !

La longue distance jusqu'à l'Alleegasse (4) de chez moi et pour tout le monde est à considérer.

Vale et Fave.

Vous pouvez aussi amener la jeune fille pour porter la Messe *ad libitum* j'enverrai chercher demain matin pour cela *ad libitum* —

Lisez la lettre à R.

(en marge) 3 mois de novembre à fin janvier sont payés d'avance, je veux pourtant volontiers les perdre —

J.-G. PRODHOMME.

tateur d'un grand nombre d'ouvrages dramatiques et de livrets français, notamment des *Huguenots*. Dans ses mémoires, Castelli raconte que Beethoven aimait à lui entendre raconter les derniers potins de la capitale. Chaque fois qu'il le voyait, Beethoven lui posait cette question : « Qu'y a-t-il encore de nouveau en fait de bêtises colossales ? » Nous ne savons trop ce qu'il entend par les « ours » de Castelli.

(1) Il s'agit probablement du *Tonkünstler Verein*, société des artistes musiciens, ou peut-être de la Société des Amis de la Musique. Dans une lettre à la direction de celle-ci, du 23 janvier 1823, on lit déjà cette phrase : « J'espère que *veritas non odium parit* », par laquelle Beethoven corrigeait à sa manière le *veritas odium parit* de Térence (*Andrienne*, acte I).

(2) Schlemmer, qu'il ne faut pas confondre avec un copiste de Beethoven, mort en 1823, avait pris le neveu de Beethoven comme pensionnaire. C'est probablement aux trois mois de pension payés d'avance, que se rapportent les deux dernières lignes du post-scriptum, qu'on lit en marge de la sixième page du manuscrit. Il demeurait Alleegasse.

(3) Il s'agit de la *Messe en ut*, op. 86.

(4) Beethoven demandait à Holz de lui rapporter le matériel de sa Messe, qui avait dû être déposé à l'Institut, chez Reiszner, après l'exécution, ou chez son neveu, Alleegasse tout proche la Karlskirche. Comme lui-même demeurait à l'autre extrémité de la ville, dans l'ancien couvent des Espagnols noirs — où il mourut, — il conseille à son correspondant de faire porter ce matériel volumineux par une servante, vu la longue distance (environ 2 kilom. 1/2) qui sépare les deux quartiers, alors en dehors des murs de Vienne.